Département du **MORBIHAN**
COMMUNE DE BIGNAN

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 056-215600172-20260708-202667-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 8 Juillet deux mille vingt-six, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de BIGNAN dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Mme Chantal BIHOËS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de la convocation du Conseil Municipal : 1er Juillet 2026

Etaient présents : MM. BIHOES Chantal, LE POULICHET Yves-Marie, BEGUIN Christelle, LOHEZIC Mikaël, OFFRET-MARIE Carole, LE CORF Henri, PERRON Eliane, CLEQUIN Yolande, LACOURT Franck, JEHANNO Yves, LE ROUX Sandrine, PEDEN Yves, PICAUD Romain, CASAGRANDE Donovan, PREAUD Jean-Paul, LAUDRIN Joël, FIEYRE Clémence, HYLKEMA Mirjam, JEHANNO David.

Procurations : Mme GABEL Géraldine à Mme LE ROUX Sandrine, Mme DELMAS Eliane à Mme BEGUIN Christelle, Mme RIBAULT Joséphine à Mme OFFRET-MARIE Carole.

Absent : M. BEUVE Eric

Désignation du secrétaire de séance
M. Mikael LOHEZIC est désigné comme secrétaire de séance.

Vente de lots – lotissement Rosa BONHEUR

Mme le Maire informe le Conseil de la candidature de M. François KERMABON de MALGUENAC pour l'achat du lot 4 au lotissement Rosa BONHEUR.

Le Conseil, après en avoir échangé et à l'unanimité

DECIDE de vendre le lot 4, d'une surface de 413 m², au lotissement R. BONHEUR, à M. François KERMABON au prix de 85 € le m² ;

DESIGNE l'étude de Mes KERRAND/BODIN, notaires à Locminé, afin d'établir l'acte de vente ;

AUTORISE Mme le Maire à intervenir à la signature de cet acte.

Pour copie certifiée conforme

Mme le maire, Chantal BIHOES

Le Secrétaire de séance

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture le 17 Juillet 2026
(voir ci-dessus référence de télétransmission)

Publié : 17 Juillet 2026
Le maire : Chantal BIHOES

Cachet de la mairie